

Le Collectif Solidarité Prisonniers  
C/O Le Laboratoire  
8, place Saint Jean - 26000 VALENCE  
solidarite@no-log.org

Valence, le 03 octobre 2003

A

Monsieur le Ministre de la Justice  
13, place Vendôme – 75001 PARIS

Monsieur le Juge des Enfants  
Place du Palais de Justice – 26000 VALENCE

Monsieur le Directeur de la Sauvegarde de l'Enfance  
1, rue du Lieutenant Bonaparte – 26000 VALENCE

Monsieur le Directeur de la Protection Judiciaire de la Jeunesse  
1, rue Rossini 26000 – VALENCE

# PETITION

Pour mettre en œuvre une politique centrée sur la « punition éducative » : notion digne du XIX<sup>e</sup> siècle, l'un des quatre premiers Centres Educatifs Fermés a été ouvert à Valence au début de l'année 2003. Pour protester contre l'enfermement des mineurs et contre cette notion de « punition éducative », le lundi 29 septembre 2003 à 17 heures 45, un rassemblement a eu lieu devant le Centre Educatif Fermé de Valence.

Aujourd'hui, les immigrés, les prostitués, les jeunes des banlieues (et très prochainement les chômeurs)... font les frais de la politique de l'intolérance (dite « tolérance zéro »). Ainsi, notre société s'engage dans la pente dangereuse des « démocraties policières » qui exigent la soumission du peuple en utilisant toutes les armes de la démagogie. Cette démagogie se manifeste par une dénonciation préalable des salariés licenciés comme en Ardèche où la direction départementale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle de Privas ose écrire à un employeur que *"l'attribution aux salariés licenciés d'une indemnité de licenciement supérieure -aux- obligations conventionnelles [...] pourrait s'avérer de nature à dissuader les salariés de rechercher rapidement un nouvel emploi..."*, mais aussi par la poursuite de deux mineurs du centre éducatif fermé de Valence « selon une procédure très rarement utilisée de "comparution à délai rapproché" » pour une simple protestation contre des policiers (« [Ils] les ont surtout traités de tous les noms d'oiseaux ») après la manifestation de ce lundi.

- ◆ Refusant cette intolérance qui frise le ridicule, et qui utilise la contestation ouverte pour punir des jeunes enfermés derrière des grilles (ils seront jugés pour ces faits le 12 novembre 2003),
- ◆ Refusant l'enfermement des mineurs et le concept de « punition éducative » ;

Nous exigeons :

- ◆ La relaxe des deux jeunes poursuivis pour une simple protestation à l'encontre des policiers ;
- ◆ La fermeture des centres éducatifs fermés.

NOM Prénom	Adresse	Signature